



Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction de la mesure **Améliorer l'employabilité**

F

Langue de la mesure

Nom de la mesure **Mesure d'insertion sociale en économie libre**

Organisateur **Coopérative SucreSalé**

Description de l'activité La Coopérative SucreSalé active dans le milieu de l'insertion et/ou de la réinsertion professionnelle et sociale, propose la possibilité d'intégrer le monde de l'entreprise, par un accompagnement personnalisé et structuré. Les activités proposées correspondent à celles d'un restaurant "classique" en cuisine et au service (possibilité également dans le secteur bureau). Le plan d'insertion est individualisé et programmé de façon à ce que le bénéficiaire puisse progressivement développer des compétences sociales et professionnelles.

Profil des bénéficiaires Toute personne dès 18 ans pouvant bénéficier d'une MIS/MInt.

Objectifs à atteindre par le/la bénéficiaire La cuisine et le service sont utilisés comme support afin de mesurer et augmenter les compétences des bénéficiaires. Les objectifs proposés sont les suivants :

- Identifier ses propres forces et ses limitations
- Mettre en évidence ses comportements professionnels et personnels en situation concrète de travail et pouvoir progresser
- Evaluer le rendement, l'employabilité et les potentiels de plaçabilité selon demande

Conditions de participation Capacité physique suffisante pour une activité dans la restauration.

Moyens et méthodes L'accompagnement se fait par des professionnels du domaine social ainsi que des professionnels issus de l'économie libre. La cuisine et/ou le service sont utilisés comme support de réinsertion/réhabilitation. Ils permettent d'observer l'ensemble des compétences sociales et professionnelles exigées par un emploi (capacité de concentration, organisation, relation aux autres, autonomie, ...) tout en offrant un terrain propice pour évoluer dans toutes ces compétences. La mesure se déroule en plusieurs phases successives, selon un processus établi. En cuisine, par exemple, la personne placée pourra gérer ses tâches et des responsabilités diverses. Un passage en salle peut être proposé selon le projet, afin de réentraîner la relation à la clientèle. Au bureau, il en sera de même. Chaque personne est à la fois entourée de professionnels de la restauration et de travailleurs sociaux qui vont lui permettre de progresser sur le plan des habiletés professionnelles, personnelles et sociales. L'ensemble des observations sont communiquées à la personne et à l'assistant(e) social(e) en charge du dossier.

Capacité d'accueil Selon les places disponibles, 2-3 personnes par site à Fribourg, Bulle et Givisiez

Frais d'organisateur fr. 80/jour pour un 100%

Durée A déterminer, en fonction du projet de la personne placée

Dates A déterminer

Fréquence 5 jours par semaine ou à déterminer

Horaire Le matin-journée, selon taux d'activité

Taux d'activité A déterminer, évolutif en fonction du projet de la personne placée

District Gruyère, Sarine

Adresse Rue de Lausanne 50, 1700 Fribourg / Rue de la Lécheretta 1, 1630 Bulle / Rue du Vieux Canal 6, 1762 Givisiez

Localité Crêperie SucreSalé à Fribourg / Restaurant Gare à Bulle / Cafétéria TPF à Givisiez



Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE
Fonction de la mesure **Améliorer l'employabilité**

F

Langue de la mesure

Coordonnées de
l'organisateur Coopérative SucreSalé

Responsable de la
mesure Martine Fauché, Directrice

Téléphone 026 564 21 23 ou 026 321 32 50

Fax 026 321 32 51

E-Mail [martine.fauche@sucesale-
cooperative.ch](mailto:martine.fauche@sucesale-cooperative.ch)

Adresse Rue Victor-Tissot 24

No postal / Localité 1630 Bulle

Site Web www.creperie-sucesale.ch

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme La coopérative SucreSalé est une entreprise indépendante et non-subventionnée, a but non lucratif, poursuivant des objectifs sociaux et commerciaux.
Dans le cadre des mesures d'insertion sociale, elle propose une approche à la fois très personnalisée et proche de la réalité économique, tout en offrant aux bénéficiaires une évolution extrêmement progressive.

Responsable de
l'organisation Martine Fauché

Remarques A la différence des mesures de réinsertion dans le cadre de notre collaboration avec l'office AI, nous ne proposerons pas certaines prestations telles que l'anamnèse, un travail sur les difficultés psychiques et/ou sociales, des entretiens de type thérapeutiques, des entretiens de réseau (sauf si demandes spécifiques), la mise en place d'un projet après la MIS.